



CANTLEY

AVIS PUBLIC

AVIS est donné par le soussigné, directeur général, que le règlement numéro 377-10 relatif au programme d'aide sous forme de crédit de taxes aux entreprises admissibles, a été adopté par le conseil municipal le 12 octobre 2010.

Toute personne intéressée peut consulter ledit règlement au bureau du Directeur général au 8, chemin River, Cantley (Québec), durant les heures normales de bureau.

Veuillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 15^{ième} jour du mois d'octobre deux mille dix.

Richard Parent
Directeur général